

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 5 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Jean-Luc ESTOURNES,

Date de convocation : vendredi 20 février 2026,
Secrétaire de séance : Jean-François CASAUX

Etaient présents 55 titulaires, 9 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, , Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, , Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Frédéric LOUSTAU, Saïd SOUITA, Jean-Paul PORTESSENNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE.

Pouvoirs : Jean-Claude COSTE à Henri BELLEGARDE, Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE à Claude LACOUR, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Michelle CAZADOUMECQ à Claude BERNIARD, Jean CONTOU CARRERE à Philippe GARROTE, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT.

Absents : Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, André LABARTHE Pierre BAHOU, Christophe GUERY.

RAPPORT N° 260305-03-FIN-

**BUDGET ANNEXE MOBILITÉ :
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

J.SARASOLA expose :

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget Annexe Mobilité est arrêté comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultats 2025</u>
Section Investissement	113 166,37 €	46 938,11 €	-66 228,26 €
Section Fonctionnement	1 342 674,62 €	1 514 815,40 €	172 140,78 €

	<u>Résultats 2024</u>	<u>Résultats 2025</u>	<u>Résultats de clôture</u>
Section Investissement	-5 969,11 €	-66 228,26 €	-72 197,37 €
Section Fonctionnement	594 512,34 €	172 140,78 €	766 653,12 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité
Le Président, ne participant pas au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Mobilité,
- **ADOpte** le présent rapport.

Cf, pour votre information, ci-jointe la note de présentation et d'analyse du compte administratif 2025 « Budget Annexe : Mobilité »

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 5 mars 2026
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé J-F. C

Jean-François CASAUX

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY